




Informations de base	
<p>2004/0230(CNS)</p> <p>CNS - Procédure de consultation Décision</p>	Procédure terminée
<p>Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation</p> <p>Subject</p> <p>3.30.01.02 Programmes et actions dans le secteur audiovisuel 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés</p> <p>Zone géographique</p> <p>Suisse</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	CULT Culture et éducation		SIFUNAKIS Nikolaos (PSE)	25/11/2004
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Affaires générales	2711	2006-02-27	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Éducation, jeunesse, sport et culture			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/10/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0649 	Résumé
16/11/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/02/2005	Vote en commission		Résumé

03/02/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0018/2005	
22/02/2005	Décision du Parlement	T6-0023/2005	Résumé
22/02/2005	Résultat du vote au parlement		
27/02/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/02/2006	Fin de la procédure au Parlement		
28/03/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2004/0230(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 150-p4 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p3-a1 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 157-p3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/6/24414

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0018/2005	03/02/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0023/2005 JO C 304 01.12.2005, p. 0017-0090 E	22/02/2005	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2004)0649 	06/10/2004	Résumé	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation

2004/0230(CNS) - 06/10/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : conclure un accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi que d'un acte final.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : la Commission a négocié un accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi qu'un acte final.

Les négociations ont été menées sur la base des directives adoptées par le Conseil le 17 juin 2002 et en consultation avec le comité compétent désigné par le Conseil. L'accord et un acte final ont été paraphés le 25 juin 2004. La Commission demande au Conseil de conclure l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi qu'un acte final.

La contribution financière qui devra être versée par la Suisse au budget de l'Union européenne pour participer aux programmes "MEDIA Plus" et "MEDIA-Formation", et qui sera allouée proportionnellement aux enveloppes financières respectives des programmes, est la suivante: 4.2 mios EUR en 2005 et 4.2 mios EUR en 2006.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation

2004/0230(CNS) - 22/02/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation

2004/0230(CNS) - 27/02/2006 - Acte final

OBJECTIF : conclure un accord entre la Communauté et la Suisse dans le domaine de l'audiovisuel et visant à permettre la participation de ce pays aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2006/234/CE du Conseil relative à la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine de l'audiovisuel, établissant les termes et conditions pour la participation de la Confédération suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation, ainsi que d'un acte final.

CONTENU : Avec la présente décision, le Conseil conclue un accord au nom de la Communauté visant à établir les termes et les conditions de la participation de la Suisse aux programmes communautaires MEDIA Plus et MEDIA Formation.

Sur le plan financier, en particulier, il est prévu que la Suisse apporte une contribution annuelle au budget général de l'Union européenne destinée à couvrir la totalité des coûts de sa participation. Les modalités de cette contribution financière sont prévues à l'annexe l'accord (fixation d'une contribution annuelle aux programmes "MEDIA Plus" et "MEDIA-Formation") Cette contribution allouée proportionnellement aux enveloppes financières respectives des programmes, est fixée selon le canevas suivant: 4,2 mios EUR en 2005 et 4,2 mios EUR en 2006.

Sur le plan institutionnel, l'accord sera supervisé par un comité mixte.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1^{er} avril 2006.